



Assemblée générale de l'Apel NDLR le 20 septembre 2022

L'équipe de l'Apel de Notre-Dame La Riche (NDLR) **vous invite** venir à sa rencontre **le mardi 20 septembre à 19h30**, dans **l'amphithéâtre du collège**, à l'occasion de son **Assemblée Générale Ordinaire**. Venez nombreux découvrir l'équipe des parents bénévoles et pourquoi pas nous rejoindre.

A l'issue de cette AG, nous vous invitons à échanger ensemble autour d'un **verre de l'amitié**. Nous vous attendons nombreux !

L'**Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre** (Apel) de l'institution **Notre-Dame La Riche** s'inscrit dans un mouvement qui regroupe près de 977 000 familles au niveau national. Elle est représentée dans les différents établissements de l'Institution (de la maternelle aux lycées) par le biais de ses vice-présidents et assure un **lien fort entre les parents, la direction et l'équipe enseignante**.

Elle se situe au cœur de la vie scolaire pour apporter de la **cohésion**, du **dialogue** et pour mener des **actions festives** (kermesse, marché de Noël, bal des 3èmes...) en lien avec la direction.

L'Apel a également pour vocation de **soutenir** financièrement **les projets pédagogiques** portés par l'Institution et d'**aider les familles** en difficultés (voyages linguistiques ou à but humanitaire).

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'Apel Notre-Dame La Riche a effectué de nombreuses actions, telles que :

- la participation aux **conseils d'éducation et de discipline** ;
- le **marché** et le **goûter de Noël** ;
- la réalisation du **bal de fin d'année des classes de 3^{ème}** ;
- l'**accueil café des parents** lors des journées portes ouvertes ;
- le **financement d'équipements** pour l'institution ;
- l'**aide** au profit **de familles** en difficulté.

Les festivités qui ont tant manquées à nos jeunes en raison du contexte sanitaire sont de retours ! N'hésitez pas à nous apporter votre aide ou vos idées.

Pour nous contacter : « **apelndlr@gmail.com** ».

Bel été à toutes et tous !

L'Equipe de l'Apel NDLR